



Rapport hebdomadaire

**DU 6 AU
12 AVRIL 2014**

Libye

John Morrissey

- 1** 400 immigrants détenus par la garde côtière libyenne
- 2** Un accord avec les rebelles pour la réouverture de ports pétroliers soulève une question difficile

« L'entente est très bonne parce que, de façon indirecte, le gouvernement reconnaît le mouvement cyrénaïque [...] À mon avis, les ports vont rouvrir bientôt si le gouvernement est crédible. »
-Zeid al-Ragas

400 immigrants détenus par la garde côtière libyenne

- Plus de 400 immigrants ont été interceptés et détenus par la garde côtière libyenne à la suite d'une tentative illégale d'entrer en Europe.
- Bon nombre de ces immigrants proviennent de pays de la corne de l'Afrique et sont actuellement détenus dans différents lieux. Heureusement, personne n'a été blessé et la situation a été traitée correctement.
- Source : Reuters

<http://in.reuters.com/article/2014/04/10/libya-immigration-idINL6N0N250G20140410>

Un accord avec les rebelles pour la réouverture de ports pétroliers soulève une question difficile

- Dimanche, le gouvernement libyen a conclu un accord avec le chef des rebelles de l'est du pays, Ibrahim al-Jathran, en vue de la réouverture de deux ports pétroliers paralysés par un blocus depuis neuf mois. Selon l'issue de l'accord, deux autres ports pourraient être remis en activité dans le proche avenir.
- L'accord intervenu entre le gouvernement et les rebelles prévoit le recours à un organisme indépendant qui exercera une surveillance sur les revenus du pétrole à chacun des ports afin de prévenir le retour d'une tyrannie à la Gaddafi. Toutefois, une question clé reste en plan, soit l'affectation de la richesse pétrolière et sa répartition dans le cadre de ce régime.
- Les rebelles souhaitent qu'une portion des importants revenus du pétrole soit directement allouée aux régions qui ont été négligées dans le passé. Toutefois, aucune entente n'a été conclue, et les négociations se poursuivent.
- Source : Reuters

<http://in.reuters.com/article/2014/04/11/libya-oil-deal-idINL6N0N32A220140411>